

Un fragment de lettre en canaanéen : RS 94.2615, provenant sans doute de Tyr

Daniel Arnaud - EPHE-Sorbonne

[Till now Canaanite was only known by glosses to be picked here and there in some late Bronze age documents of the Levant. For the first time, the letter fragment RS 94.2615 (excavated in Ras Shamra) is wholly written in it. In spite of its poor state of preservation, it adds new data relating to this to-day nearly unknown west-Semitic language.]

I Le fragment

Si les gloses en ouest-sémitique ont été repérées depuis très longtemps dans les documents « occidentaux », jamais un texte écrit continûment en canaanéen n'avait été retrouvé à ce jour. C'est fait aujourd'hui avec RS 94.2615, de la « maison d'Urtenu », à Ras Shamra-Ougarit. Ce fragment n'est plus que la tranche droite d'une tablette (dimensions: 27 x 74 x 20 mm). Heureusement, la maladresse du scribe nous sert, car, au lieu d'arrêter ses phrases au bord droit, selon l'usage universel ou presque de ces confrères, il a continué d'écrire sur la tranche de haut en bas pour éviter d'avoir à les fractionner (voir planches 1 et 2).

Nous connaissons le lieu d'arrivée. Rien, dans le texte actuellement lisible, ne mentionne plus le point de départ, mais le *ductus* est proche des graphies (actuellement connues) de Tyr. Là, le calame de métal (laissant des traces en forme de *coin* et non de *clou*) était couramment utilisé. La géométrie de la tablette (à la forme nettement anguleuse, et non arrondie) et l'argile (de couleur jaune clair) ne s'opposent pas à cette origine, même si l'on ne peut guère se fonder avec assurance sur leur témoignage. On ne se s'étonnera pas qu'un scribe dans ce port ait choisi d'écrire dans la langue locale, et non en assyrien comme à Sidon ou en babylonien comme dans les autres villes méditerranéennes. On y prenait même par écrit la bêche-de-mer locale (D. Arnaud, « Une bêche-de-mer antique: la langue des marchands de Tyr à la fin du XIII^e siècle », *Aula Orientalis*, XVII-XVIII [1999-2000], pp. 143-166). Toutefois, le [T]A (mutilé chaque fois), aux lignes 1' et 10', a la silhouette caractéristique qu'on trouve çà et là dans les lettres de Byblos, du corpus d'El-Amarna (O. Schroeder, *Die Tontafeln von El-Amarna*, 2 Teil, Leipzig, 1915, [VS XII] p. 81, n° 74). Mais est-ce bien ce signe ?

La forme du signe TE (à la ligne 17') est celle employée sous les règnes de Kurigalzu et de Nazimarutša, soit à peu près entre 1400 et 1300. Elle tombe ensuite en désuétude en Babylonie (C. Fossey, *Évolution des cunéiformes*, tome II, fasc. III, Paris, 1926, n^{os} 25021-25024). L'évolution fut-elle concomitante au Levant ? Comment répondre à cette question ? On avancera prudemment que RS 94.2615

a plutôt été écrit dans la seconde moitié du XIV^e siècle, entre le début des archives à Ras Shamra (vers 1360) et la fin de ce siècle.

II Le texte

En jouant, à la fois, de la polyphonie des signes du syllabaire cunéiforme suméro-accadien et de la variété des racines sémitiques, et en les mettant en œuvre simultanément, on s'ouvre en théorie un champ à peu près inépuisable d'hypothèses. Pire encore: l'absence de contexte dans le cas présent interdirait d'en rejeter, d'entrée, une bonne partie comme absurdes.

Heureusement, nous ne sommes pas totalement ignorants de l'usage que les scribes levantins respectaient quand ils notaient du sémitique autre que de l'accadien: ils s'en tenaient aux « valeurs » de base et à elles seules. Par exemple, ils écrivaient la syllabe /du/ avec le signe DU, la syllabe /ši/ avec ŠI, et non (respectivement) avec TU ou SI etc. Il est, toutefois, licite de lire RI: *re* ou *ri*, comme SI: *si* ou *se*. On s'interdira, en revanche, à transcrire *mi* le signe ME. Dans le cas très particulier de ce texte, le choix du vocalisme « fin » (pour ainsi dire) ne peut que se guider sur l'hébreu et il est totalement à la discrétion du lecteur moderne, reconnaissons-le. On court ainsi, à l'évidence, le risque de s'enfermer, de temps à autre, dans un cercle. Il faut en prendre son parti.

L'interprète a aussi l'obligation de se limiter au vocabulaire des langues historiquement et philologiquement les plus proches du cananéen, l'hébreu et le phénicien dans la pratique*. Il lui faut résister à la tentation de fouiller dans les dictionnaires, lexiques, répertoires etc. d'autres langues sémitiques. On est toujours assuré d'y trouver quelque chose, il suffit d'y mettre le temps. En respectant ces règles simples, j'obtiens cette transcription-ci.

(Le premier signe isolé n'a pas été pris dans le décompte des lignes)

-
- 1' *t}a-šu-rù
ma]-da-nu*
- 3'. *pa]-la ma-da-nu
]pa-la ma-ri di-mi-tu₄
]x ku-sa-si*
- 6'. *]x ku-bi-si
š}a ri-qu
s}e-de bi-si*
- 9'. *] i-lu-tu₄
t}a-ma-ma
k}a zi-ru*
- 12'. *ma-a]l-ka-tu₄ zi-ri mil-ka zi-ri
]ya-hu-da ni-šur
ha-]a-na-ni da-ri*
- 15'. *]-ra
]-šu*

* Je ne crois pas nécessaire de donner les références des dictionnaires d'hébreu biblique. Pour le phénicien, j'ai utilisé M.-J. Fuentes Estañol, *Vocabulario Fenicio*, Barcelone, 1980.

t]u₄[?]te-ku-ka

18'. *š]a-ma-tu₄ sak-re-ti*

t]u' ni-bu

20'. *mi-]iš-pu[!]-tì*

1'. *t]a-šu-rù*. L'identification du premier signe est hypothétique, comme, plus bas, ligne 10'. Si elle est acceptée, ce mot, serait, d'après l'hébreu, la 2^e personne masculin pluriel de l'imperfectif de *šwr (sans doute: « veiller sur »).

2'-3'. *ma-da-nu*: de *dyn, « jugement » (du sémitique commun).

3'-4'. *pa-la*. Il n'est pas sûr que nous ayons le mot en entier. Toute discussion est donc presque vaine. L'explication par *pl' (« étonner ») donnerait un sens acceptable (« Le jugement a étonné »). L'aliph, selon les conventions graphiques levantines, reste à peu près toujours non écrit. Mais la structure du perfectif serait *qaṭala. Assurément, les données des lettres d'El-Amarna (les seules que nous ayons) apparaissent peu claires. On y trouverait simultanément, par exemple, *šapara et *šapar. Les scribes paraissent avoir « croisé » perfectif canaanéen et permansif babylonien, d'où des formes hybrides au classement (peut-être volontairement) incertain. Le recours aux lectures « longues », d'autre part, suffit, de toute façon, à masquer le thème: *ša-pa-ar* se lisait aussi (à la volonté) *ša-pa-ara* (même si cette « valeur » de AR n'est pas enregistrée dans les syllabaires contemporains). On laissera en conséquence le mot de côté.

4'. *ma-ri*: sans contexte, identifier sûrement la racine est impossible. Ce pourrait être *r'y (« voir ») ou *r' (« pensée ») et même *mr' (« compagnon ») en hébreu. L'analyse grammaticale n'en est, notons-le, pas affectée. La voyelle finale n'est pas la marque du génitif, puisque manque le *nomen regens*. Elle note indubitablement le pronom possessif de la 1^{re} personne singulier: - *ī. Je choisis la première hypothèse et je traduirais : « (Voici) mon opinion ».

di-mi-tu₄ au nominatif commence une nouvelle phrase. La racine est évidemment *dmy, en hébreu. Ce substantif (féminin) signifie donc quelque chose comme « cessation ». L'hébreu ne connaît qu'un thème de masculin.

5'-6'. Le premier signe conservé est chaque fois d'identification douteuse. KU est peut-être le second élément de [T]U, même si l'hypothèse que j'ai retenue me semble graphiquement beaucoup plus vraisemblable.

ku-sa-si / ku-bi-si : les racines *kss et *kbs sont formellement très bien attestées en ouest-sémitique, mais je ne sais choisir entre leurs différentes significations. Il pourrait s'agir, chaque fois, d'un substantif avec le suffixe - *ī, comme à la ligne 4'.

7'. *ri-qu*: c'est vraisemblablement un adjectif sur *ryq, connu de l'hébreu (et ailleurs dans le sémitique) au sens d'« être vide, vain ». Une transcription *re-qu* est tout aussi possible.

8'. Il est tentant de transcrire S]I-DI: *s]e-de*, d'après le thème le plus fréquent de l'hébreu, *sdh/y* « champ » (P. Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, 1947, § 96 Be). Le phénicien a *šd*. Dans le canaanéen de cette lettre (et d'ailleurs), le *nomen regens* a la voyelle de désinence qu'exige la syntaxe. Le substantif ne pourrait être donc ici qu'au cas oblique, précédé, sans doute, d'une préposition. Le /e/ final (si l'on tient à transcrire ainsi) serait dû à une harmonie vocalique progressive.

Pour la première consonne, voir la discussion à la ligne 18', plus bas.

bi-si est le *nomen rectum* au génitif. J'identifie la racine avec l'hébreu *bws (« piétiner »). Ici, elle serait avec yod (*bys) et non waw, mais une telle alternance n'a rien que de banal. Si l'on passe sur ces difficultés philologiques, on obtiendrait à peu près : « dans/d'un]champ de piétinement ». L'expression est métaphorique, on ne peut guère en douter.

9'.] *i-lu-tu*₄. Faisons l'hypothèse que le mot est complet. Il est tentant de le rapprocher de l'hébreu *'lh, « serment », et du phénicien 'lt, « alliance » (H. Donner-W. Röllig, *Kanaanäische und aramäische Inschriften*, Wiesbaden, 1964, n° 27, l. 9).

10'. *t]a-ma-ma*.. On se rapportera à la ligne 1' pour le commentaire sur le premier signe. Si l'on passe outre, on aurait affaire, sans doute, à un substantif sur *tmm (« être complet » de l'hébreu et du punique). La voyelle finale pourrait être un « accusatif de direction » (P. Joüon, *op. cit.*, § 125), conférant au substantif une valeur adverbiale.

11'-12'. *zi-ru* / *zi-ri*: la racine *zr', « force », (originellement: *dr', « avant-bras ») est bien attestée en hébreu (mais non en phénicien). Le thème est ici *zir' (suivi de la désinence). Cette même racine apparaît avec un thème et un vocalisme différents (mais identiques à ceux de l'hébreu biblique) dans les lettres de Jérusalem, du *corpus* d'El-Amarna. Qui voudrait établir la cartographie des dialectes levantins devrait retenir le fait.

12'. *ma-a]l-ka-tu*₄ et *mil-ka* se rattachent évidemment à *mlk (« être roi »). Le substantif féminin est connu de l'hébreu et du phénicien. On comprendra : « La reine de la force [...] un royaume de force » Je traduis **milk*^u comme le suggère le contexte et selon le phénicien (mais non l'hébreu).

13'.] *ya-hu-da ni-šur* (« Nous protégerons l'unité »): l'hébreu connaît le substantif avec un vocalisme différent sur *yhd. *ni-šur* est la 1^{er} personne pluriel imperfectif de *nšr (hébreu et phénicien).

14'. *ha-]a-na-ni da-ri*: si la restauration est admise, le substantif serait de la racine *hnn (hébreu et phénicien): *hānan^u (ce thème n'est pas attesté en hébreu). Le /ā/ n'est pas passé à /ō/ long, au témoignage de ce texte. Mais on prendra garde que la langue écrite a pu être plus conservatrice que le langage parlé.

da-ri: du sémitique *dwr, ici avec le sens banal de « durée » etc. (On comprendra : « [pour la bien]veillance de durée », en français : « [pour une bien]veillance éternelle »).

17'. *te-ku-ka*: j'analyse cette forme (La lecture est sûre) en trois éléments: *tayk-u-ka. La racine *twk est attestée en hébreu et en phénicien au sens de « milieu » puis, comme préposition, « entre », « vers ». La voyelle /u/ (sans doute allongée par le pronom affixe enclitique de la 2^e personne masculin singulier) est la désinence du nominatif et nous avons donc affaire à un substantif.

18'. *š]a-ma-tu*₄. La restauration du premier signe est hypothétique. On peut hésiter entre [Š]A et [R]A. Mais la racine *rmm n'a pas de sens dans le contexte, à mon jugement. Je préfère analyser le mot comme une formation féminine sur *šm^c (« écouter ») et je traduirais à peu près : « rapport ». L'hébreu connaît d'ailleurs aussi un substantif féminin avec cette signification. (On trouvera, au passage, naturel que ce « rapport » soit oral, d'après l'étymologie, car les lettres respectent la fiction qu'elles sont prononcées et donc entendues comme si leurs expéditeurs étaient physiquement présents et face à leurs correspondants. Les deux scribes, le rédacteur et le lecteur, (n'oublions pas, non plus, le messenger) n'étaient que des truchements anonymes qui n'existaient pas par convention).

sak-re-ti: la seule racine qui fasse sens, dans le contexte, à mon avis, est *skr en hébreu, *škr en phénicien, « prendre à gages ». Le signe de la ligne 8' et l'étymologie imposent donc une transcription: *sak* avec une sifflante sourde à l'initiale. Toutefois, le scribe en choisissant le signe polyphonique s'est subtilement arrangé pour laisser au lecteur le choix de l'articulation de la consonne initiale: /s/, /š/ ou /š/. Assurément, le syllabaire babylonien ne note plus graphiquement le /š/ depuis la fin de l'époque accadienne (voir W. von Soden, *Grundriss der akkadischen Grammatik*, Rome, 1952, § 30 et *Ergänzungsheft*, Rome, 1969, § 30 A), Mais, quoique désormais ignoré dans l'écriture cunéiforme, il reste prononcé dans le dialecte assyrien jusqu'au VII^e siècle. Autrement dit: SI/SE (l. 8') et SAK (l. 18') sont des *graphies*. On ne saurait en conclure que /š/ avait évolué phonétiquement en une sifflante sourde à Tyr dans la seconde moitié du II^e millénaire. On est seulement assuré qu'il n'était pas devenu /š/, comme on le constate, au millénaire suivant, en phénicien (J. Friedrich-W. Röllig, *Phönizisch-Punische Grammatik*, Rome, 1970, §§ 44, 46 b).

Le suffixe féminin *-*t* ne méritait pas de commentaire. En revanche, je suis embarrassé par la voyelle précédente: (r)î ou (r)e. Le plus simple est de supposer que le scribe a voulu noter un /e/ bref issu d'un /a/ abrégé après l'accent (une sorte de schewa). Ainsi, /sakrati/ aurait été prononcé /sakra^eti/. Le sens de « gages » s'impose.

19'. *ni-bu* ne peut être autrement transcrit, je crois. Des combinaisons avec *-pu* ou *sér / sîr* ne sont pas productives (Les « valeurs » *šîr / šér* sont inusitées au II^e millénaire, semble-t-il.) Si la racine est **nb'* (« appeler »), que serait ici le sens de **nib^u* ?

20'. *mi-]iš-pu¹-tî*: la « valeur » *tî* (de TI) est fréquente dans les textes « occidentaux ». La racine est surtout en usage en ouest-sémitique. La même formation (*mšpt*) est attestée en hébreu et en phénicien (au sens à peu près de « justice »).

III Graphies et phonétique

Le scribe n'a pas su ou pas voulu faire coïncider ligne et sens. La règle, pourtant, impose qu'une ligne, d'un bord à l'autre, forme une unité complète (une phrase indépendante) ou une unité partielle (une phrase principale, une subordonnée ou même une longue locution adverbiale, par exemple), mais une unité tout de même. Il n'a pas hésité à recourir d'une manière désinvolte à des enjambements. Certes, il a quelquefois choisi d'écrire sur la tranche plutôt que de revenir au côté gauche de la tablette. Cette indécision témoigne simplement sur son inexpérience. Sa « main », toutefois, est précise et ses signes sont clairs et bien lisibles, rendons-lui justice sur ce point.

Il utilise le syllabaire médio-babylonien, et d'abord généralement dans ses formes. Il recourt aux signes en mimation, comme RUM ou TUM, pour marquer la fin de mot, comme ses confrères contemporains de Babylonie. Mais il tient à distinguer plus soigneusement et plus systématiquement qu'eux les sourdes des emphatiques grâce à des signes spécialisés. Ainsi QU (et non KU, comme couramment en Babylonie) note /qu/ (Voir peut-être encore l. 16': ŠU). Il néglige, en revanche, de noter les voyelles longues (semble-t-il) sauf à la ligne 14'.

L'auteur du texte cherche à reproduire avec le plus grand soin la phonétique du canaanéen. La comparaison avec celle de l'hébreu biblique montre la splendide qualité de sa transcription. Il n'avait pourtant à sa disposition qu'un syllabaire grossier et inadapté à un dialecte ouest-sémitique. Les « valeurs » de base correspondent, en effet, aux lettres de l'alphabet sémitique et vice versa. Disons, pour être plus prudent, que cette réciprocité des deux systèmes graphiques est vérifiable dans un bon nombre de mots. En conséquence, l'on est fondé à l'étendre à tout le texte.

L'aliph et l'ayin doivent être restitués. *ma-ri* est /mar'î/ (si l'on choisit la racine **r'y*), š]a-ma-tu₄ : /šama^ct^u/ (sur **šm^c*) et *zi-ru / zi-ri* : /zir^c uⁱ/ (sur **zr^c*). Cette pratique est courante au Levant. La non-notation de l'aliph y est commune. Pour l'ayin, on constate une alternance entre Ø et les signes HA, HE, HI, HU etc.

La double consonne n'est pas écrite dans *ni-šur* (de **nšr*). Cette assimilation du /n/ à la consonne suivante est de l'hébreu et du phénicien (J. Friedrich-W. Röllig, *op. cit.*, § 151, p. 70). Il ne paraît pas que le document fournisse d'autres cas.

La diphtongue /ay/ a évolué en /ē/ comme le marque **tayk* écrit *te-k(u)*, soit /tēk/. Ce phénomène prit place avant le milieu du II^e millénaire dans l'aire levantine (Z. S. Harris, *Development of the Canaanite dialects*, New Haven, 1939, pp. 29-30, en rassemble commodément les exemples).

Enfin, pour le /š/, on se reportera plus haut au commentaire de la ligne 18'.

IV Morphologie

On ne saurait s'attendre à recueillir que des renseignements peu nombreux et disparates sur la morphologie. De plus, et c'est fâcheux, la quantité des voyelles et, peut-être aussi, le redoublement éventuel des consonnes ne sont pas notés par l'écriture. Les thèmes nominaux n'apparaissent donc que grossièrement.

Voici les racines trilitères :

qaṭl: *[s]ede (Voir les remarques à la ligne 8'). Sur deux racines creuses, on a: *dār (de *dawr) et *tēk (de *tayk, avec évolution de la diphtongue)

qiṭl: *milk, *nib', *zir^c

qaṭal: *[t]amam

qāṭal: *[h]ānan

qaṭul: *yaḥud

quṭal: *kusas

quṭil: *kubis.

Je ne me prononce pas sur les racines « creuses » *bys et *ryq, car le syllabaire cunéiforme masque le vocalisme réel.

La préformante en *ma-* forme à Tyr des noms abstraits (comme en hébreu, et en phénicien): *madān^u (sur *dyn) et *mar^u (voir à la ligne 4'). Avec la préformante *mi-*, on a le thème miqṭul: *mišpu^u (sur *špt).

Le suffixe du féminin se présente sous deux formes: -*at ou -*t. Comme témoins de la première formation, on a *malkat^u et, peut-être, *sakt^u (voir à la ligne 18'). Si mon hypothèse est fondée, le /a/ du suffixe est bref, au singulier, comme on s'y attend d'ailleurs.)

Les substantifs *šama^ct^u et *dimi^ct^u sont pourvus de la forme brève du suffixe féminin, respectivement sur les thèmes qaṭal et qiṭil.

Je renonce à analyser *'ilut^u. Sa formation ne me paraît pas claire, même si le sens apparaît l'être. Est-ce un thème qiṭu(l)t ou un abstrait en -*at (connu du phénicien: voir H. Donner-W. Röllig, *op. cit.*, § 207) sur une racine *'l ?

On a comme suffixes personnels -*ī (pour la 1^e personne singulier) et -*ka (Puisque la lettre est adressée, évidemment, au roi ou à un dignitaire d'Ougarit, il est sûr que le suffixe est masculin)

Deux formes verbales, l'une et l'autre à l'imperfectif, sont attestées:

la 1^e personne pluriel *nišsur (sur *nšr)

la 2^e personne pluriel masculin *[t]ašūru (sur *šwr). Elles sont bâties sur les paradigmes de l'hébreu.

V. Syntaxe

La ligne 12' montre indiscutablement, que les cas sont employés classiquement, -u pour le nominatif, -a pour l'accusatif et -i pour le génitif. Ces mêmes désinences sont maintenues, à l'état construit, pour le *nomen regens* (voir les lignes 12' et 18').

L'état fragmentaire de RS 94.2615 interdit de traiter de l'ordre des mots. Tout au plus, les lignes 12'-13' alignent-elles nominatif, accusatif et verbe (avant ou après, on ne sait plus). La ligne 4' montre que le sujet venait (quelquefois) en tête. Cette même ligne suggère l'existence de propositions nominales (*ma-ri* y serait à traduire, comme déjà proposé, « [Voici] mon avis: ... »).

VI. Remarques finales

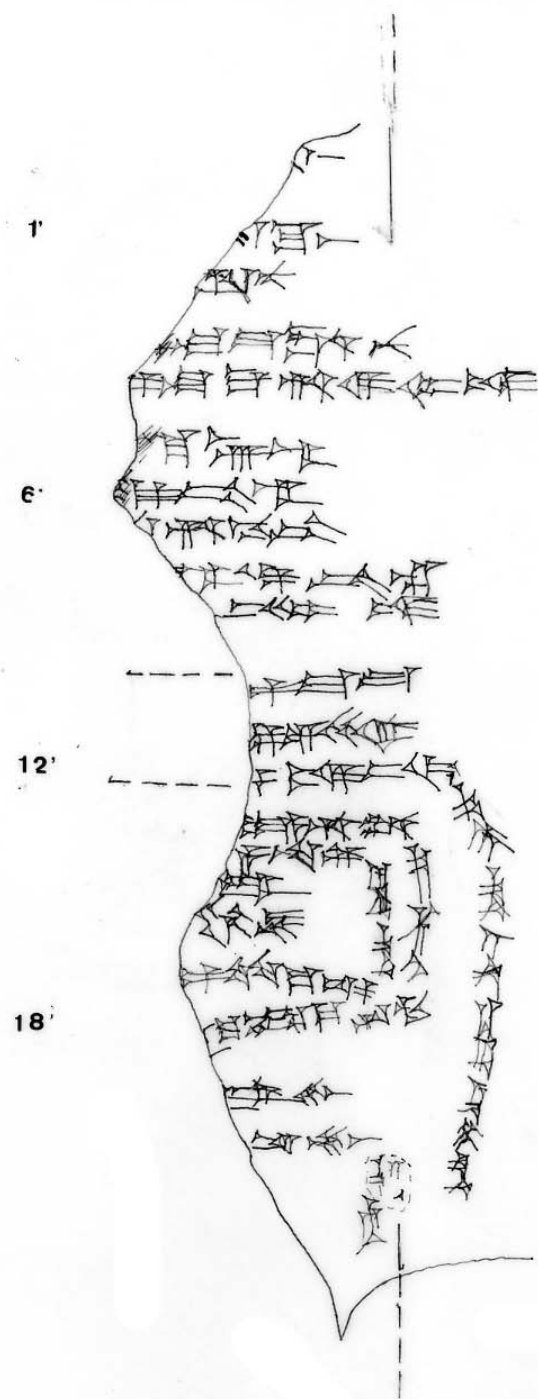
Ce document ne nous apprend, certes, que ce que nous savions (ou supposions) déjà pour la grammaire du canaanéen. Il présente, pourtant, l'intérêt indiscutable de confirmer les connaissances, bien maigres, que nous avions sur lui.

L'état fragmentaire n'empêche même pas de reconnaître le plan original de la lettre. Il était sur le patron obligé de toute la correspondance, connue aujourd'hui, entre princes levantins à l'âge du Bronze récent. L'adresse et les bénédictions initiales ont disparu totalement, mais on repère, ensuite, dans la première partie conservée l'exposé du problème diplomatique (les lignes 1'-8'); en deuxième lieu, l'expéditeur affirme hautement le besoin de garder les excellentes relations entre les deux « maisons » et son désir personnel qu'il en soit ainsi (les lignes 9'-14'). Il demande, en conséquence, que son correspondant fasse le nécessaire (17'-19'). Ce serait un acte de « justice » (ligne 20'). Les cours des rois méditerranéens avaient la volonté de faire régner la bonne entente entre leur maisons. Elles tenaient à régler au plus vite les conflits locaux, ceux qui n'engageaient qu'elles, Quelle que fût la zone d'influence où les circonstances les avaient placées, elles avaient la sagesse de ne pas y mêler leurs protecteurs, l'Égypte ou les Hittites,

La ligne 12' nous apprend l'existence à Tyr d'une déesse suprême au II^e millénaire: la « Reine de la force ». Cette figure rappelle la divinité contemporaine de Byblos: la « Dame de Byblos », comme on interprète couramment. Celle-ci est aussi invitée à donner la « force » (*dunnu* en babylonien). Remarquons-le d'ailleurs au passage: la traduction traditionnelle de l'idéogramme nin ne s'impose pas. Celui-ci reçoit aussi couramment le sens de « reine » (*šarratu*) dans les textes lexicographiques babyloniens. Le rapprochement entre les deux déesses en est rendu d'autant plus vraisemblable et légitime.

Enfin, il n'est pas sans signification que le dernier mot (aujourd'hui lisible) renvoie au concept majeur de l'idéologie royale du temps (et du monde à venir, jusqu'à l'histoire de David, voir H. Cazelles, *Ras Shamra*, Supplément au Dictionnaire de la Bible, Paris, 1979, col. 1334). Le *mišpu*^m du roi de Tyr se fait l'écho des *šdq* et *mšr* du roi d'Ougarit.

PLANCHE 1



RS 94.2615

PLANCHE 2



RS 94.2615